

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article3076>



Le SNES intervient pour défendre le potentiel de formation de l'IUFM

- SNES académique de Dijon - S3 - Dossiers académiques - Exercice de nos métiers - Entrée dans le métier (INSPE) - Archives IUFM -
Année scolaire 2008-2009 (Archives) -



Date de mise en ligne : jeudi 11 juin 2009

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Dans l'académie, lors du CTPA du 24 mars, le SNES était intervenu contre la suppression d'heures postes pour l'IUFM et la DAAEFOP.

Au niveau national, le SNES était aussi intervenu pour demander le maintien du potentiel des IUFM. Suite à cette intervention, le ministère a pris la décision de conserver ce potentiel.

Le SNES vient donc d'intervenir auprès du Rectorat pour que la décision ministérielle soit suivie d'effet et que les suppressions d'heures postes soient annulées.

<https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

Courrier du SNES
envoyé au Rectorat

